

Bataille terrestre ou bataille aérienne : l'emploi de l'aviation française en 1940

Olivier Lapray (91-Koenig)

Actuel commandant de la base de Nancy-Ochey, l'auteur reconsidère la bataille de France avec son vécu de commandant d'escadron.

« **N**ous avons perdu la guerre faute d'aviation. Nous l'avons perdue pour d'autres causes, mais celle-là, dans sa tragique évidence, obsède l'esprit des hommes de France. [...] Pourquoi n'avions-nous pas une aviation de bombardement ? Comment avons-nous été abusés sur nos ressources et nos réserves en août 1939 ? Pourquoi les enseignements fournis par la campagne de Pologne ont-ils été ignorés ou méconnus ? Comment se peut-il que le général Georges, dans sa note du 14 septembre 1939, ait omis de marquer le rôle décisif de l'aviation d'assaut et de bombardement dans le facile triomphe des armées allemandes ? »

Alors que la France vient de déclarer la guerre à l'Allemagne, son armée se prépare à recevoir le choc à l'Ouest. Les forces aériennes qui connaissent un sous-équipement notable tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif attendent encore le résultat des différents plans d'équipement, dont le numéro V de 1938 prévoit un ultime renforcement et la production d'appareils plus modernes. Mais les prototypes français tardent à être mis au point et, sur les 1 900 appareils prévus à la mi-1939, à peine 450 ont été livrés. Au final, à part ceux achetés aux États-Unis, ce sont encore majoritairement des avions dépassés par leurs homologues allemands, tant en performances qu'en armement, qui équipent les différents groupes à la veille de l'attaque allemande. À titre d'exemple, le fameux chasseur Dewoitine D-520, aux performances au

moins équivalentes à celles du Messerschmitt Bf-109E, déjà prévu dans le plan de 1936, ne sera produit en série qu'en novembre 1939. Au-delà de ce sous-équipement, les différents gouvernements successifs ont voulu donner à leur force aérienne une vocation avant tout défensive. À ce titre, le plan V donne la priorité des efforts à l'équipement de la chasse. Ayant presque oublié les bombardiers d'assaut, l'aviation française du 10 mai 1940 est essentiellement composée d'appareils de chasse (48% du parc aérien pour ce que l'on nommerait aujourd'hui la défense aérienne), d'observation et de reconnaissance ; les bombardiers ne représentent que 21% des appareils, et encore les bombardiers stratégiques sont-ils complètement obsolètes.

Des moyens aériens saupoudrés

Mais, il faut chercher ailleurs la véritable cause de la défaite de l'armée française et de ses forces aériennes en particulier. Sans véritable concept d'emploi clair et efficace, l'Armée de l'air est inféodée aux forces terrestres et esclave de principes d'organisation dépassés, hérités d'une conception périmée des opérations. Ses moyens d'agir ont été saupoudrés à l'échelle des corps d'armées terrestres et ses capacités d'allonge, de réactivité et de mobilité oubliées dans la manière de concevoir et de conduire les opérations. Asservie aux concepts de manœuvres terrestres, l'arme aérienne s'est trouvée en-

gagée dans une guerre pour laquelle elle n'était en mesure d'apporter aucune plus-value alors même que l'adversaire avait, quant à lui, adapté sa doctrine aux possibilités fournies par le milieu aérien et aux capacités techniques de ses aéronefs.

En 1940, l'Armée de l'air est très jeune. Le ministère de l'Air a été créé en 1928 et ce n'est qu'à partir de cette date que la création d'une Armée de l'air indépendante est envisagée. Un premier projet de loi de création est refusé en 1929 du fait de la forte opposition de l'Armée de terre et de la Marine à toute indépendance de l'arme aérienne. Les deux armées ne conçoivent pas que puissent être confiées de manière autonome à cette nouvelle armée des missions de défense aérienne et d'appui des forces de surface. Chacune veut conserver à sa main ce qu'elle considère comme des forces d'appoint lui appartenant.

L'Armée de l'air est finalement créée en 1934 mais, suite au compromis trouvé avec les chefs d'état-major de l'Armée de terre et de la Marine, ses forces sont scindées en deux entités : d'une part les "Forces aériennes réservées" de l'Armée de l'air, et d'autre part les "Forces aériennes de coopération" dont le contrôle opérationnel et le commandement tactique lui échappent totalement, ne lui laissant que le soin du soutien technique et logistique. Depuis septembre 1939, le général Vuillemin est le commandant en chef de ces forces aériennes.





Me 109 de la JG77 à Döberitz en 1939.

L'organisation territoriale est tout aussi complexe. Il existe en métropole quatre zones d'opérations aériennes (ZOA Nord, Est, Sud et Alpes) calquées géographiquement sur les groupes d'armées terrestres auxquels elles sont subordonnées et une Zone de l'intérieur dépendant directement du ministre de l'Air. Dès lors, deux chaînes parallèles voient le jour. Les forces réservées sont sous la tutelle directe du général Vuillemin et se composent essentiellement d'unités de chasse pour la défense aérienne du territoire (DAT) et la couverture de la région parisienne en particulier, avec des groupes de reconnaissance et de bombardement stratégiques. L'aviation de coopération (chasse et bombardement) et les forces terrestres anti-aériennes affectées aux différentes armées du front leur sont subordonnées. Déjà cantonnés dans leur ZOA, les avions de coopération sont en plus répartis par armée. Même si par la suite, le 22 février 1940, le général Marcel Têtu prend le commandement de l'ensemble des forces de coopération, son rôle ne consiste pas à combiner ni même coordonner l'action de ses unités mais plutôt de puiser, le moment venu et en fonction des demandes de l'Armée de terre, dans l'aviation réservée pour mettre à disposition des moyens supplémentaires au profit exclusif des forces terrestres. L'emploi de l'arme aérienne va ainsi être limité à l'appui direct défensif de la bataille au sol sous la tutelle du général Georges, com-

mandant en chef du front Nord-Est. Les groupes de chasse (GC) notamment vont être disséminés au gré des corps d'armée et leurs Morane, Bloch, Curtiss et autres Dewoitine, utilisés au compte-goutte au détriment du principe même de concentration des moyens. En effet, bien qu'organisés en escadres, les différents groupes de chasse sont, pour moitié, affectés en propre aux forces de coopération et dispersés le long du front puisque au sein de chaque ZOA, chaque armée terrestre dispose de "son" groupe, comme elle dispose de "ses" appuis terrestres.

Manœuvres de destruction

Ainsi, par exemple, le GC I/5, celui-là même qui comptera dans ses rangs les plus grands as de la bataille au premier rang desquels le lieutenant Marin la Meslée aux seize victoires confirmées (et quatre probables), opérant déjà uniquement en ZOA Nord, n'est en fait que le groupe organique de la II^e armée. À ce titre, il doit en couvrir la zone d'opérations, sous les ordres du colonel Roques, commandant les forces aériennes et les forces terrestres anti-aériennes de la II^e armée terrestre. La mission du GC I/5 est la couverture sur alerte des bases de Mourmelon, Saint-Dizier, Plivot et Suippes, la couverture *a priori* de la voie ferrée joignant Vitry-le-François, Blesmes et Revigny ainsi que toute autre mission au profit de l'armée terrestre et seulement en dernier lieu

de participer à d'éventuelles manœuvres de destruction avec le groupement aérien auquel il est rattaché organiquement et qui ne seront jamais programmées.

« C'est, en effet, dans l'emploi de nos forces aériennes par le haut commandement que s'est manifestée, au cours de la campagne de France, l'infériorité de l'Armée de l'air par rapport à la Luftwaffe [...] comment une doctrine d'emploi moderne, élaborée et développée par l'Armée de l'air à partir de 1933, fut abandonnée par la suite parce qu'elle n'était pas conforme aux conceptions des grands chefs de l'Armée de terre, conception dont les événements de 1940 devaient prouver l'anachronisme et l'inefficacité. »

Après la création de l'Armée de l'air en 1934, le général Denain, son chef d'état-major général et Pierre Cot, ministre de l'Air, entreprennent d'établir une doctrine d'emploi. Le champ d'action de ses aéronefs et les missions pouvant lui être confiées sont en effet sans rapport avec ceux et celles de l'Armée de terre. Cette doctrine a donc légitimement pour but premier de pouvoir retirer, en cas de besoin, les forces aériennes

1- Anatole de Monzie, ancien ministre des Travaux publics de 1938 au 5 juin 1940, *La Saison des juges*, Flammarion 1943, p 129-131, cité par Patrick Facon in *L'Armée de l'air dans la tourmente 1939-1940*, Economica 1997, p 1. Le général d'armée Georges commandait le front nord-est lors de la bataille de France.

2- Pierre Cot (ancien ministre de l'Air de 1933 à 1937), « En 40 où étaient nos avions? », *Icare* n°57, 1971, p 43-51.



Unique exemplaire de Curtiss H-75 en état de vol.
Cet appareil a été crédité de 234 victoires et 87 probables.

non indispensables et inféodées à l'Armée de terre et à la Marine dans le but de participer de manière concentrée à des opérations aériennes - ou du moins faire face à celles de l'ennemi - et obtenir ainsi l'efficacité maximale. Le général Weygand, alors chef d'état-major général de l'Armée de terre, s'oppose formellement à ces vues estimant qu'« il n'y a pas de raison d'admettre une conception nouvelle et défectueuse isolant de l'Armée de terre, une arme qui fait partie intégrante de ses grandes unités et doit travailler intimement avec elle⁸ ». Un temps en pourparlers et en négociations, opposant les partisans d'opérations aériennes indépendantes menées dans le but d'acquérir la supériorité aérienne et ceux de la stricte coopération avec les forces terrestres dans la bataille au sol, cette doctrine sera finalement mise en sommeil et sombrera dans l'oubli. Comme s'il y avait nécessairement opposition entre acquisition de la supériorité aérienne et appui-feu d'une part, bombardement dans la profondeur et intérêt militaire d'autre part.

« Une des questions les plus controversées à l'époque était celle des dotations organiques, c'est-à-dire de l'affectation permanente, à une grande unité terrestre, d'unités d'aviation déterminées, comme en 1914-1918 ! Voulant appliquer le principe indiscutable de l'économie des forces, l'Armée de l'air, déjà insuffisamment numériquement, voulait abandonner les dotations organiques au profit de la formule des groupements adaptés, constitués en fonction de la mission, solution infiniment supérieure dans son principe et permettant à une Armée de l'air manœuvrière de concentrer ses efforts au point voulu et le temps nécessaire⁸. » Et l'ancien ministre de l'Air, Pierre Cot, de renchérir que « toutes les missions confiées à nos aviateurs, au cours de la campagne de France, étaient de la même nature que celles dont leurs

anciens avaient été chargés, en 1918⁹ ».

Faisant fi à la fois des capacités techniques des aéronefs et des prémices des conceptions russes, italiennes et surtout allemandes relayées par les attachés de l'air en poste à l'étranger, les moyens aériens français resteront relégués aux seules missions d'appui direct à l'échelle du corps d'armée. L'exemple le plus frappant est celui de la chasse. « Certes notre aviation de chasse était restée dans la grande tradition de ses succès incomparables de la Première Guerre mondiale, grâce à des chefs exemplaires tels que les généraux de Marancourt et d'Harcourt, et à des exécutants qui vivaient dans le culte de Guynemer. Encore ne s'agissait-il, selon l'expression consacrée, que de "chasse pure", c'est-à-dire d'une aviation exclusivement conçue, ou presque, pour l'attaque des forces aériennes adverses, au hasard des rencontres dans le ciel, sans ordre spécial d'urgence, par patrouilles de quelques appareils, généralement trois, six ou neuf, quand ce n'était pas par avion isolé. Notre commandement de l'air avait ainsi délibérément ignoré la richesse des possibilités d'emploi que pouvait offrir une aviation de chasse dotée d'un matériel extrêmement manœuvrable et servie par des exécutants d'une qualité exceptionnelle⁸. »

Des concepts d'emplois différents

Des combats aériens de la Drôle de guerre, durant laquelle les forces terrestres ne sont pas encore engagées, émerge déjà clairement la différence de concept d'emploi des deux forces aériennes allemande et française. Face à une Armée de l'air sur le qui-vive sur l'ensemble des frontières du Nord, du Nord-Est et de l'Est, la *Luftwaffe* envoie des groupes de chasseurs chargés d'obtenir la supériorité aérienne temporaire pour permettre la pénétration d'avions de reconnais-

sance ou plus simplement pour tester leurs adversaires. Dans le même temps, le commandement français, en sus des appareils en alerte au sol, envoie des patrouilles en l'air au jugé. Chaque groupe de chasse envoie donc ses patrouilles simples (3 avions), doubles ou triples, soit au mieux 9 avions, dans sa zone d'action limitée à celle de l'armée qu'il est chargé de couvrir. Suivant les zones certains groupes sont littéralement sous-employés tandis que d'autres sont régulièrement opposés à des forces bien supérieures en nombre. Ainsi faut-il la lucidité de leur commandant de groupe et un mois de temps depuis la déclaration de guerre pour que les pilotes du GC I/5, basé à Suippes, qui n'ont pas encore rencontré un seul appareil allemand dans leur zone de patrouille puissent se joindre à ceux du GC II/5 basé à Toul-Croix de Metz et les épauler. Mais, les ordres n'évoquent qu'une ou deux patrouilles de manière à pouvoir former des patrouilles triples régulières (9 appareils). Alors que les deux terrains sont distants d'à peine 20 minutes de vol⁷, les deux groupes ne dépendent pas du même commandement terrestre, ces derniers s'assurant de conserver chacun "sa" couverture aérienne.

À l'inverse, la *Luftwaffe* dépêche ses chasseurs de manière concentrée, obtenant presque toujours la supériorité numérique. Ainsi, le 30 septembre 1939 les neuf Curtiss de la patrouille triple des GC I/5 et II/5 rencontre-t-elle quinze chasseurs Messerschmitt 109. Même si le résultat est en faveur des Français avec cinq victoires avérées contre quatre, le I/5, qui reçoit là son baptême du feu, déplore la mort de deux pilotes sur six engagés et son commandant de groupe de conclure amèrement à l'adresse de ses pilotes : « Nous luttons à un contre quatre. Tirez-en vous-mêmes les conclusions nécessaires⁸. »

Si la dispersion des avions en mission défensive peut être justifiée par la tentation de générer un plus grand nombre de patrouilles, elle l'est nettement moins en mission offensive programmée et pourtant... Le 6 novembre 1939, par exemple, un Potez ayant décollé de Metz pour une mission de reconnaissance se voit octroyer une escorte de neuf Curtiss du II/5 (le I/5 est toujours à 20 minutes de vol mais dédié à la II^e armée). Les pilotes du II/5 finiront par croiser la route de vingt-sept Messerschmitt 109 : c'est le combat des "9 contre 27", miraculeusement à l'avantage des Français, et dont se fera largement l'écho la presse de

l'époque sans pour autant qu'un quelconque enseignement opératif ou tactique n'en soit retiré en haut niveau.

L'Armée de l'air, enfin, devait pouvoir conserver une composante réservée pour la défense aérienne du territoire (DAT) mais les moyens sont presque exclusivement consacrés à l'appui direct de la bataille terrestre. Sans habitude d'opérer conjointement, les groupes de chasse seront en quelque sorte livrés à eux-mêmes lorsque le besoin se fera sentir et les moyens de commandement et de conduite se révéleront globalement inefficaces car découpés par ZOA. Ainsi, le 3 juin 1940, le GC I/5 est averti vers 13h00 du lancement par la *Luftwaffe* de l'opération de bombardement de la région parisienne à laquelle la ZOAN s'attendait au moins depuis la veille⁹. « Quand le général commandant du groupement de chasse est informé du flot de bombardiers en route vers Paris, il demande le commandant Murtin au téléphone avec l'intention d'annuler tous les ordres et de lui prescrire de rameuter le maximum de moyens pour intercepter le raid ennemi. Au téléphone, un officier de réserve répond : Mon général, le commandant est en l'air, à la tête de tous les avions du groupe. Aussitôt reçu le renseignement, sans hésitation aucune, il a devancé les instructions sans souci du blâme qu'il encourait en négligeant les ordres¹⁰. » De sa propre initiative, le commandant de groupe a en effet rappelé une patrouille double et, puisqu'il était déjà trop tard pour intercepter les bombardiers à l'aller, fait décoller ensemble tous les moyens

disponibles pour les intercepter lors de leur transit retour. Les deux escadrilles composant le groupe réussissent ainsi à mettre en l'air seize Curtiss qui se portent au contact de l'ennemi dans le secteur d'Épernay. Une centaine de bombardiers allemands accompagnés d'une soixantaine de chasseurs des I, II et III/JG 2 engagés de concert sont annoncés¹¹...

Stratégie défensive

Alors même que le haut commandement français s'est installé dans une stratégie défensive, l'aviation de chasse n'est pas organisée de manière suffisamment efficiente. Elle ne sera pas en mesure de s'opposer durablement et efficacement à la *Luftwaffe* en dépit de la valeur et de l'abnégation de ses équipages. « Encore n'y aurait-il eu que moindre mal, si les autres subdivisions d'arme de nos forces aériennes avaient été dotées de matériels de qualité en nombre suffisant. Il n'en était absolument rien. La reconnaissance, l'arme la plus négligée de notre Armée de l'air, ne pouvait compter que sur le courage et l'esprit de sacrifice de ses équipages. L'aviation d'assaut, d'abord ignorée, puis créée comme à regret, n'eut jamais ni le nombre ni l'entraînement pour intervenir utilement avant le désastre de juin 1940. Quant au bombardement c'est la chose la plus stupéfiante qui soit, tant la seule stratégie valable contre l'Allemagne hitlérienne eût été de développer au maximum nos possibilités, il était pratiquement inexistant¹². »

Ces vénérables bombardiers lourds, notamment les vieux et lents Amiot 143, réa-

liseront néanmoins de manière honorable leur mission principale de bombardement dans la profondeur. Le commandement français ne saisira pas l'intérêt stratégique de ses missions et préférera engager ces bombardiers lourds d'un autre temps dans les missions d'appui qui n'auraient jamais dû être les leurs et pour lesquelles ils se feront étriller. « *Laissant les missions d'appui immédiat qui furent notre activité quotidienne du 14 mai au 4 juin, passons à une mission plus spectaculaire, puisque, dans l'indigence de nos succès à l'époque, elle eut les honneurs du communiqué national : l'attaque par les GB I et II/38 de la Badische Anilin, à Ludwigshafen. Aribaud, qui avait, avant la guerre, pensé surtout à des missions de ce genre, écrit dans ses cahiers : « Enfin, les équipages peuvent attaquer des objectifs à la mesure de leur mission de base. Ces objectifs sont fortement défendus par une flak nombreuse et puissante, par de nombreux groupes de projecteurs. Des séries de globes marron clair s'allument et restent suspendues dans le sillage des bombardiers, sans*

3- Ibidem.

4- Général Pierre Bodet (commandant affecté à la ZOA Est en 1939-1940 après avoir commandé le groupe de bombardement II/38), « La doctrine de l'armée de l'air », *Icare* n°53, 1970, p 64.

5- Ibidem.

6- Général Paul Stehlin (ancien attaché de l'air à Berlin de 1935 à 1939), « Le scepticisme du commandement français », *Icare* n°53, 1970, p 60.

7- Vingt-cinq minutes de temps de vol pour un convoyage de quatre Curtiss H-75 entre les deux terrains incluant décollage, rassemblement de la patrouille, transit, circuit de piste et atterrissage, d'après le cahier de travail aérien de la 2^e escadrille du GC I/5.

8- Mémoires inédits du colonel Hubert Boitelet (sous-lieutenant au GC I/5 en 1940), *Du rotatif à la lampe à souder*.

9- Ordre pour les groupements 21 à 23 du 2 juin 1940 à 10h10 de l'état-major de la ZOA Nord, donnant les consignes en cas d'expédition de bombardement visant des objectifs en région parisienne qui ne soient pas les terrains occupés. SHD Air, 2D24.

10- Général Jean Accart (capitaine, commandant la 1^{re} escadrille du I/5 en 1940), *Le commandant du GC I/5* in plaquette « Jacques-Louis Murtin », association des pilotes de chasse 1967.

11- Le bilan du GC I/5 sera de trois avions abattus (deux blessés et un tué) et trois autres endommagés (pilotes indemnes) par la chasse ennemie pour cinq victoires sûres et trois probables revendiquées en fin de journée (plus vraisemblablement après recoupement des pertes allemandes un bombardier Dornier et trois chasseurs Messerschmitt 109 et 110 réellement abattus et un endommagé).

12- Général Paul Stehlin (ancien attaché de l'air à Berlin de 1935 à 1939), « Le scepticisme du commandement français », *Icare* n°53, 1970, p 60.



Trophée de chasse de l'escadrille SPA 67 : sergent Muselli, lieutenant Marin la Meslée, sous-lieutenant Rey, sergent-chef Penzini, sous-lieutenant Brian et capitaine Accart.

doute pour matérialiser des axes de vol au bénéfice de la chasse de nuit. L'avion du capitaine Brohon attaque le premier et provoque un incendie à la Badische, déclenchant ainsi tous les moyens de défense. Ensuite, passent cinq autres appareils qui, bombardant l'objectif parfaitement marqué, déclenchent une série d'explosions et d'incendies qui en font un spectacle extraordinaire. Contenson se paie le luxe de trois passages. Sur le chemin du retour, les incendies sont visibles depuis Wissembourg. Dommage que, dès le lendemain, le commandement interdise ce genre d'expéditions. Il faut éviter des représailles sur le territoire national. » *Sans doute, ce type d'opérations nous éloignait-il de l'appui immédiat, très demandé on l'imagine, comme nous venions de le pratiquer. Mais les moyens de bombardement dont nous disposions ne suffisaient à aucune des deux tâches, même s'ils avaient été l'objet de concentration, ce qui ne fut jamais le cas¹³.* »

Liés qu'ils étaient à leur corps d'armée, les groupes ont échappé à leur armée de tutelle et n'ont jamais pu opérer ensemble à une échelle en rapport avec leurs performances d'allonge et de vitesse. Chasseurs et bombardiers ont été clairsemés le long du front. Les premiers n'ont jamais essayé d'obtenir la supériorité aérienne temporaire sur telle ou telle partie du front pour permettre aux seconds d'opérer soit dans la profondeur sur les voies de communication, soit sur la ligne de front contre les troupes et véhicules de la *Wermacht* comme le souhaitait l'Armée de terre.

Plus que par manque de matériel moderne, c'est bel et bien par la suite du mauvais emploi qui a été fait de ses moyens par le haut commandement (et de ses forces aériennes de coopération par le commandant du front du Nord-Est en particulier) que l'Armée de l'air a elle aussi perdu la bataille de France. L'arme aérienne, qu'elle soit de chasse ou de bombardement, de défense aérienne ou d'assaut, est une arme puissante à condition de l'employer de manière coordonnée, concentrée et autonome.

À l'occasion des campagnes de Pologne et de France, la *Luftwaffe* a, quant à elle, montré que les avions, employés de manière coordonnée entre eux pour la supériorité aérienne ou le bombardement dans la profondeur d'une part, ou bien avec les composantes terrestres et notamment blindée d'autre part, ont amené le succès. Pour être efficace, l'appui aux forces terrestres nécessite que l'arme aérienne et ses modes opératoires soient intégrés dès la conception



Mécanicien armurier chargeant les mitrailleuses de capot d'un Curtiss H-75 du Groupe de chasse I/5.

des opérations autrement qu'en cas d'ultime secours dans des combats fortement imbriqués, pour lesquels il est presque déjà trop tard. En outre, l'aviation doit pouvoir être utilisée de manière indépendante et concentrée, pour remporter une supériorité aérienne au moins temporaire et créer le point de rupture par la frappe d'objectifs stratégiques au cœur du système politique, économique, industriel ou militaire ennemi sans pour autant que cela implique d'abandonner les troupes au sol.

Napoléon employait déjà ses cuirassiers comme troupes de choc en divisions entières et autonomes dans le but d'emporter la décision en un point donné et en collaboration étroite avec un effort des autres armes. Le principe de concentration des moyens qui régissait ses campagnes victorieuses a ainsi évolué au fil des siècles avec l'apparition de nouveaux vecteurs. C'est ce même principe qui a ainsi été mis en œuvre, dans les trois dimensions, à l'occasion du *Blitzkrieg* de 1939-1940 et, plus près de nous, du *Shock and Awe*. Guderian et Rommel, marqués par la stratégie napoléonienne analysée par Jomini et Clausewitz, ont ainsi largement inspiré les plans des états-majors américains lors de la conquête de l'Irak en 2003, fon-

dés sur la puissance de feu et la domination, au moins ponctuelle, du champ de bataille. Cette conception sur laquelle viennent sans cesse s'agréger de nouvelles dimensions (spatiale et temporelle pour les plus récentes) attribuée à l'Armée de l'air un rôle particulier. Son emploi ne doit en aucun cas être entravé par des contraintes géographiques, manœuvrières et opératives qui ne sont pas les siennes mais celles de l'armée qu'elle est appelée à soutenir soit directement en appui-feu (*close air support*), soit indirectement par la défense aérienne (*air defence*), la reconnaissance (*recce*) ou le bombardement dans la profondeur (*interdiction*). Toutes ces missions ont leur propre logique intimement liée au milieu et aux spécificités des différents vecteurs qui les pratiquent : avions et drones notamment.

À la mémoire de nos anciens des groupes de chasse, de bombardement, de reconnaissance ou d'observation qui, engagés jusqu'au dernier jour, perdirent un tiers de leurs officiers dans la bataille de France. ■

13- Général Raymond Brohon (capitaine commandant d'escadrille au 1/38 en 1940), « Le groupement de bombardement n°10 d'après les cahiers du lieutenant-colonel Aribaud », *Icare* n°57, 1971, p 90.

